

Sur son site, le PS cache qu'il a signé pour l'éligibilité des étrangers !

L'accord entre les Verts et le PS nous réserve bien des surprises. Ainsi, quand on va sur le site des Verts, on découvre, à la fin du paragraphe I, une phrase, en gras, ci-dessous, qui indique très clairement qu'il ne sera plus nécessaire d'avoir la nationalité française pour pouvoir être élu.

Le droit de vote et l'éligibilité aux élections locales seront accordés aux étrangers résidant en France depuis cinq ans et plus.

ELLE EST
PAS BELLE NOTRE
NOUVELLE
CIVILISATION?



Grâce à cette phrase, un Moussaoui, par exemple, président du CFCM, de nationalité marocaine, pourrait être élu conseiller municipal, maire, conseil général... pour commencer. Chacun sait que la logique de l'élection locale aujourd'hui sera forcément celle d'une élection nationale demain.

http://eelv.fr/wp-content/uploads/2011/11/texte_complet_daccord_EELV-PS1.pdf

Sur ces bases, pour en finir avec l'instrumentalisation à usage électoral de l'immigration, nous réformerons le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

(CESEDA) et nous abrogerons les lois d'exception, du délit de solidarité et des restrictions à la vie privée et familiale, nous mettrons en œuvre un processus de régularisation notamment pour les travailleurs étrangers et les parents d'enfants scolarisés sur la base de critères transparents et fixés par le Parlement, à encourager l'accueil d'étudiants étrangers qui sont une chance pour le rayonnement de la France et de son enseignement supérieur, à favoriser l'accueil et l'intégration des migrants en explicitant les droits et les devoirs, à lutter avec détermination contre les réseaux d'immigration illégale et les « marchands de sommeil », mais aussi à mobiliser l'Union européenne pour un développement solidaire (sanctuarisation du droit d'asile, pacte solidaire avec les pays d'émigration). **Le droit de vote et l'éligibilité aux élections locales seront accordés aux étrangers résidant en France depuis cinq ans et plus.**

Mais curieusement, quand on va sur le site du PS, la dernière phrase a disparu.

<http://www.parti-socialiste.fr/static/13161/socialistes-et-ecologistes-ensemble-pour-combattre-la-crise-et-batir-un-autre-modele-de-vivre-ensem-172468.pdf?issuu=ignore>

Sur ces bases, pour en finir avec l'instrumentalisation à usage électoral de l'immigration, nous réformerons le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) et nous abrogerons les lois d'exception, du délit de solidarité et des restrictions à la vie privée et familiale, nous mettrons en œuvre un processus de régularisation notamment pour les travailleurs étrangers et les parents d'enfants scolarisés sur la base de critères transparents et fixés par le Parlement, à encourager l'accueil d'étudiants étrangers qui sont une chance pour le rayonnement de la France et de son enseignement supérieur, à favoriser l'accueil et l'intégration des migrants en explicitant les droits et les devoirs, à lutter avec détermination contre les réseaux d'immigration illégale et les « marchands de sommeil », mais

aussi à mobiliser l'Union européenne pour un développement solidaire (sanctuarisation du droit d'asile, pacte solidaire avec les pays d'émigration).

Nous attendons donc avec impatience de connaître la suite du feuilleton : qui a raison, les Verts, ou le PS ? Nous ne pouvons pas croire que les Verts auraient rajouté une ligne dans le dos du PS ! Mais nous ne pouvons pas penser davantage que les socialistes reviennent sur un accord signé avec les camarades Verts... Donc, on veut savoir : notre ami Moussaoui n'aura-t-il que le droit de vote, ou pourra-t-il être élu, si la gauche gagne en 2012 ?

Paul Le Poulpe